

## Notice de montage

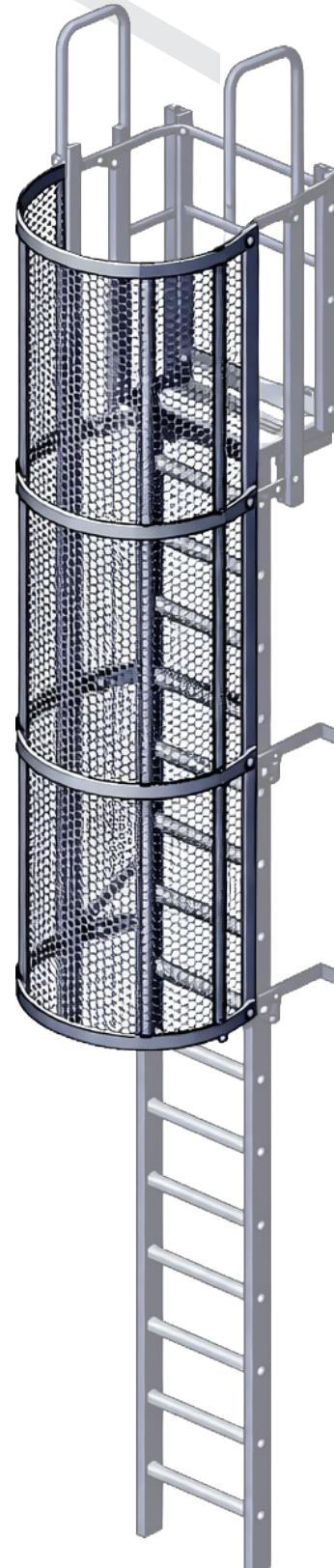
# TÔLE PERFORÉE POUR CRINOLINE

Protection de crinoline en tôle perforée AC300 (Acier galvanisé) / AC303 (Aluminium) sur une échelle en acier ou aluminium (côte intérieure montants de 400mm)

CONFORME AUX NORMES **N F E 85-016**  
**E T E N I S O 1 4 1 2 2 - 4**

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- PERCEUSE
- FORÊT Ø5MM
- PINCE À RIVETER
- MÈTRE RUBAN 3M
- MARQUEUR PINCE-ÉTAU (2X)
- PEINTURE RICHE EN ZINC (POUR ÉCHELLE ACIER UNIQUEMENT)



## Contenu du colis



Rivet Ø4,8 × 16 en aluminium (26x)



Tôle perforée – épaisseur 1 mm

Format : 2000 × 1000 mm

Trous Ø4 mm

Entraxe des trous : 6 mm

## Montage

### 1 Contrôle et repérage dimensionnel de la tôle



Contrôler la cote de longueur de la tôle (longueur 2000 mm).

Tracer le centre de la tôle (longueur 1000 mm).

### 2 Positionnement et fixation de la tôle sur l'arceau



Axer la tôle sur le centre de l'arceau afin d'avoir la même longueur à gauche et à droite de l'échelle.

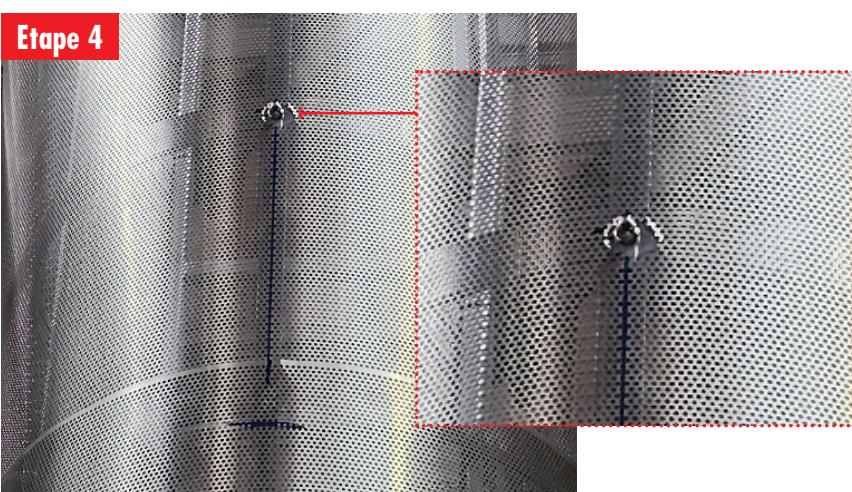
Percer et riveter la tôle perforée sur l'arceau tous les 250 mm.



### 3 Positionnement et fixation de la tôle sur l'arceau



Reporter la cote entre la tôle et les écrous de l'arceau sur la tôle perforée afin de faire des trous de passage (environ Ø30) pour les vis de fixation des arceaux par rapport aux filantes.



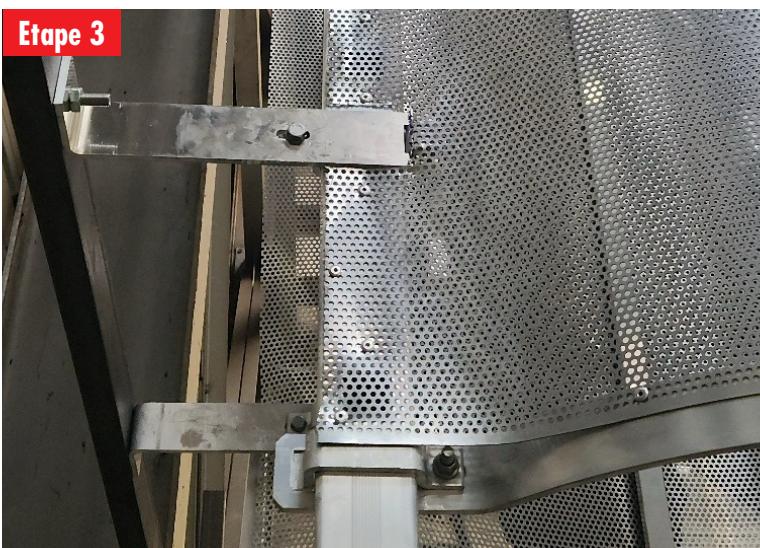
## 4 Réalisation des dégagements de fixation sur la tôle perforée



## 5 Fixation finale et mise à longueur de la tôle perforée



Riveter la tôle perforée sur les montants de l'échelle et couper le surplus de tôle (trait rouge).



Tous nos produits sont conçus et testés selon la série de normes NF E 85-016, série française homologuée suivie par le Ministère du Travail, assurant la conformité aux exigences réglementaires de sécurité (code du travail).

Cependant, il est de la responsabilité des sites à équiper d'effectuer une évaluation des risques (présence potentielle du public, risques résiduels majeurs, échelles utilisées comme issues de secours ou en accès multiples, ...) afin de déterminer le dispositif de protection anti-intrusion en adéquation avec les risques encourus (R 4321-1 du code du travail et norme NF E 85-012).

Nos spécialistes peuvent vous informer et vous conseiller dans les choix à effectuer.

Le chef d'établissement, dans lequel l'installation d'une protection anti-intrusion est envisagée, et le poseur doivent s'assurer de la capacité de l'échelle support et de la structure porteuse à absorber les contraintes liées à la fixation de la protection anti-intrusion sur ses montants.

